

Diversifier et réhumaniser l'agriculture pour l'avenir et l'identité des régions

**Mémoire présenté à la
Commission sur l'avenir de l'agriculture,
Et de l'agroalimentaire québécois**

Réalisé par

Catherine Denis

Étudiante au Bacc. en Géographie de l'Université du Québec à Rimouski

Et

Michel Grégoire

Bachelier en Géographie de l'Université du Québec à Rimouski

Déposé le 21 mai 2007
Rimouski, Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
---------------------	----------

PARTIE 1 : LA PROBLÉMATIQUE ACTUELLE	4
---	----------

- **Le potentiel agricole du Québec**
- **Bas St-Laurent : terreau fertile**
- **Les limites du système agraire actuel**

PARTIE 2 : RÉHUMANISER L'AGRICULTURE	6
---	----------

- **Pour une occupation du territoire**
- **Pour une diversité des usages**
- **Pour la santé du territoire et des gens**

PARTIE 3 : ATTENTES ET RECOMMANDATIONS	
---	--

- **Attentes sociétales : Rêves ou réalités**
- **Recommandations**
 - 1) Zonage et lotissement adapté aux contextes régionaux
 - 2) Revenu décent pour ceux et celles qui nous nourrissent
 - 3) Soutenir financièrement l'agriculture bio et diversifiée
 - 4) Décentraliser la distribution des produits
 - 5) Soutenir la mise en marché régionale

CONCLUSION	9
-------------------	----------

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	10
------------------------------------	-----------

INTRODUCTION

Dans les dernières années, le paysage agricole du Bas St-Laurent a vécu de grands bouleversements : diminution du nombre de fermes, augmentation de leur superficie, détresse psychologique des agriculteurs, recul démographique en milieu rural, fermeture des services dans les villages, concentration de la population dans les villes régionales et exode des jeunes vers les grands centres métropolitains. Ces changements ne sont pas anodins. Ils sont le résultat de l'ouverture des politiques agricoles vers les marchés internationaux. Le système actuel est en train de frapper un mur... Si nous, en tant que société, le désirons, il est encore temps de changer la donne... mais il faut faire vite avant que les régions périphériques ne soient complètement vidées.

Considérant l'important potentiel agricole du Québec et du Bas St-Laurent et les principales carences du système agricole actuel, il devient évident que **pour être viable à long terme, la prospérité d'un territoire passe par sa vitalité, et cette vitalité est tributaire de l'occupation, de la diversité des usages et de la santé écologique.** Une production agricole à petite échelle, diversifiée et rentable pourrait redonner vie aux villages de l'arrière pays, entretenir le paysage, créer une offre d'agrotourisme, valoriser le métier d'agriculteur, créer des emplois durables, minimiser les impacts sur l'environnement et permettre aux gens d'ici de se nourrir avec des aliments sains. Il peut exister deux vitesses au système agricole actuel : une première tournée vers les marchés extérieurs et une seconde pour répondre aux besoins des gens d'ici et attirer les gens d'ailleurs.

Nous proposons cinq **recommandations qui ont pour objectifs de favoriser le développement d'une agriculture locale pour une consommation locale.**

Ces propositions visent à :

- 1) permettre une gestion du territoire agricole adaptée aux contextes régionaux,
- 2) assurer des revenus décents pour les producteurs agricoles,
- 3) soutenir financièrement la production à taille humaine pour que ses prix de vente demeurent accessibles aux consommateurs,
- 4) Réimplanter des centres de distribution des produits de base tel que le lait et les pommes de terres dans les régions périphériques et
- 5) Soutenir la création de marchés locaux estivaux pour offrir un site de mise en marché des produits régionaux.

PARTIE 1 : LA PROBLÉMATIQUE ACTUELLE

Le potentiel agricole du Québec

Le territoire du Québec est doté d'un patrimoine naturel exceptionnel en matière de possibilités agricoles. Les plaines fertiles du Saint-Laurent et les étendues forestières tempérées qui l'entourent jouissent d'une diversité biologique considérable ainsi que d'un climat continental humide favorable aux cultures. Considérant l'ampleur du processus de dégradation des sols fertiles à l'échelle mondiale, force est de reconnaître que cet héritage est d'une **valeur inestimable dans le contexte d'instabilité climatique et d'incertitude économique** qui prévaut actuellement.

Bas St-Laurent : terreau fertile

Le Bas St-Laurent est pourvu de plusieurs atouts : climat favorable à l'agriculture, disponibilité de sols à potentiel agricole, possibilité de revenus complémentaires avec la ressource en bois, coût des terres relativement faible, etc. Les terres agricoles sont peu ou pas contaminées par des décennies d'usages de pesticides chimiques. Le territoire est relativement hétérogène et il en résulte différents potentiels de croissance selon l'orientation des pentes et la qualité des sols. Il s'agit donc d'un **terroir parfaitement adapté aux cultures biologiques (bon état des sols) et à la diversité des usages (diversité des terroirs)**. Des efforts sont déployés constamment pour attirer le touriste, mais peu de mesures sont prises pour rendre le territoire attrayant. Le Bas-Saint-Laurent dispose de tous les ingrédients pour en faire une petite Suisse : paysage ondulé et alternance forêts-cultures. Il ne manque que l'incitation à occuper le territoire et à le faire fructifier.

Les limites du système agraire actuel

L'ouverture des marchés et l'urbanisation ont affaibli la structure humaine et écologique de l'agriculture régionale. Ainsi que l'explique Solidarité rurale :

" en 20 ans, le Québec a perdu le tiers de ses fermes et un fossé s'est creusé entre le producteur et le consommateur, sans parler de l'endettement qui étouffe les agriculteurs et décourage la relève. Le modèle agricole s'essouffle, la concentration s'est accélérée, alors que le «produire pour produire» a limité l'agriculture à sa seule fonction marchande, réduisant du coup la diversification des produits et des entreprises."

Parallèlement, les écarts socio-économiques entre les grandes agglomérations et leurs banlieues « pôles de consommation » et les régions ressources augmentent. Ils sont marqués par une décroissance démographique et par l'exode sélectif et massif des jeunes professionnels. Ces effets mettent en lumière **le caractère déstructurant pour les milieux ruraux du modèle agricole actuel**. En créant peu d'emploi à sa base, le système concentre l'essentiel de ses activités de transformation près des grands centres urbains. Il s'en suit donc un exode du potentiel d'emplois, de rendement, de valeur ajoutée et de gains nets générés par les régions périphériques.

Pour être viable à long terme, la prospérité économique d'un territoire passe par sa vitalité, et cette vitalité est tributaire de l'occupation, de la diversité des usages et de la santé écologique.

PARTIE 2 : RÉHUMANISER L'AGRICULTURE

Pour une occupation du territoire

Le Bas St-Laurent a été déstructuré par le système agricole actuel. Entre 1996 et 2001, le nombre d'exploitants et de fermes a diminué alors que la taille des fermes a considérablement augmenté et ce, au profit des grandes structures (voir tableau 1). Pendant ce temps, la population de la région continue à se concentrer vers les grandes villes du territoire : Rimouski et Rivière du Loup ou encore à s'exiler vers Québec ou Montréal. Le dynamisme des uns ne doit pas nuire au dynamisme des autres. Le développement des villes ne doit pas nuire au développement des campagnes. Les méga-productions qui exigent moins de main-d'œuvre ne contribuent en rien à l'occupation du territoire régionale. Alors que le développement d'une agriculture diversifiée contribueraient notamment à :

- Créer des emplois dans la région
- Stimuler l'économie régionale
- Occuper le territoire
- Maintenir les infrastructures et les services dans les rangs et dans les petits villages
- Entretenir le paysage
- Inviter à l'agrotourisme

Tableau 1 : Variables du paysage agricole bas-laurentien en mutation

Variables	1996	2001	Variation
Nb d'exploitants	3760	3610	- 150 emplois
Nb de fermes	2482	2435	- 47 exploitations
Superficie cultivée (ha)	348 887	350 251	+ 1364
Nb de fermes de moins de 307 ha	2329	2257	- 72 exploitations
Nb de fermes de plus de 308 ha	153	189	+ 39 exploitations
Population du Bas St-Laurent	208 060	202 630	- 5429 habitants

Sources : Recensement agricole de Statistique Canada de 1996 et 2001, données pour le Bas St-Laurent.

Pour la diversité des usages

Les pressions exercées actuellement sur les agriculteurs (crise du revenu net, sur-endettement, multiples rôles à coordonner, manque de reconnaissance de la société), sont telles qu'un agriculteur sur deux est en détresse psychologique (Lafleur et Allard, 2006). **L'agriculture industrielle rend la profession d'agriculteur inaccessible et non attrayante.**

En diversifiant les usages et en favorisant l'établissement de plus petites unités de productions à valeur ajoutée, il est possible de retrouver la valorisation du métier d'agriculteur et de rapprocher le consommateur du producteur. Le succès du programme d'agriculture soutenue par la communauté d'Équiterre en est un bel exemple.

En 1997, au Bas St-Laurent, on comptait 7300 hectares de friches agricoles¹. Ces dernières constituent une ressource potentielle non exploitée. Sachant que la superficie occupée par les friches est en augmentation constante au Bas St-Laurent, pourquoi ne pas assouplir la Loi sur la Protection du Territoire Agricole (LPTA) et permettre le morcellement de ces terres pour en faciliter l'accès à de plus petites unités de production et favoriser des élevages tels que le

¹ Morneau, Camille, Document de synthèse, Cartographie des friches, Direction du MAPAQ, 1998, 12 p.

sanglier, le wapiti, le cerf et l'émeu qui ne demandent que des sols de qualité secondaires ?
lesquels sont abondants dans la région.

Pour des gens et un territoire en santé

Du côté des consommateurs, on remarque qu'avec l'invasion des organismes génétiquement modifiés sur le marché et le non-étiquetage de ces derniers, la qualité des aliments, qui se retrouvent chaque jour dans l'assiette, est remise en question. Les OGM sont une menace pour l'intégrité écologique et les effets sur les humains sont encore peu connus. Tristes découvertes.

Que les aliments qui se retrouvent dans notre assiette aient généré une quantité incroyable de gaz à effet de serre pour venir jusqu'à nous, qu'ils aient été modifiés génétiquement pour rester aussi attrayant après leur long trajet et que la terre qui les a vus naître ait été pulvérisée de produits chimiques, beaucoup de gens s'y résignent face à la comparaison des prix et à la facilité de tout trouver au même endroit. Nous pourrions dire qu'il faut responsabiliser l'achat, mais il faut aussi responsabiliser les politiques agricoles. Nous devons faire un choix de société, nous en avons les pouvoirs et nous pouvons collectivement assumer les frais de ces choix.

Au Bas St-Laurent, il y a des terres qui ne demandent qu'à être cultivées et à l'échelle du Québec, la demande en produits biologiques est croissante. À ce titre, une étude du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation révélait en 2005 que plus de 80% des produits bios disponibles au Québec venait de l'extérieur². L'agriculture biologique doit se détacher de la perception de culture marginale. Elle doit s'imposer comme culture prioritaire. Avec les normes de l'agriculture biologique qui deviennent de plus en plus contraignantes, il est important de mettre en valeur les terres qui n'ont pas été sur-fertilisées chimiquement comme celles du Bas St-Laurent. Si nous ne le faisons pas, d'autres s'approprient le marché du bio comme c'est actuellement le cas.

² Le mercredi 09 août 2006, *Les agriculteurs québécois tardent à se convertir au biologique*, [Stéphanie Bérubé](#), La Presse

PARTIE 3 : ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

Attentes sociétales : Rêves ou réalités

Moi, Michel Grégoire 28 ans, Bachelier en Géographie à l'UQAR, souhaiterais acquérir une terre semi-agricole semi-forestière pour y pratiquer une agro-foresterie expérimentale comme revenu complémentaire et mettre en valeur une production régionale en culture biologique. À long terme, en plus de contribuer à dynamiser et occuper l'arrière pays Bas-Laurentien, ce projet pourrait devenir une occupation et un revenu principal. Cependant :

- Le prix des terres à la hausse me donne un sentiment d'urgence, et me fait douter de la possibilité de réaliser un tel projet, pour moi et pour les générations futures.
- La LPTA réduit considérablement mes possibilités d'acquérir une petite terre en contraignant le morcellement malgré l'abondance de terres en friche dans la région.

Moi, Catherine Denis, 26 ans, Étudiante au BACC. en Géographie à l'UQAR, partie de Montréal depuis 4 ans, désire pouvoir me nourrir de produits cultivés près de chez-nous dans le respect de la terre. J'ai envie de pouvoir discuter avec la personne qui cultive et produit les aliments qui me donne l'énergie pour faire mes activités quotidiennes. J'ai envie de savoir que ceux qui me nourrissent sont heureux de faire ce qu'ils font et qu'ils ne sont pas en détresse psychologique. À long terme, j'ai envie de m'installer sur une petite terre agricole pour faire de l'apiculture et du maraîchage avec mon conjoint en complément à mes activités professionnelles. Cependant :

- Sans aucune laiterie au Bas St-Laurent, je ne peux pas acheter le lait produit ici et ne peux contribuer à l'économie régionale.
- En tant qu'étudiante (salaire de 700\$ / mois), les coûts supérieurs des produits bio et régionaux sont un important facteur limitant.
- La LPTA rend difficile l'acquisition d'une petite terre agricole qui ne serait exploitée que quelques années après son achat.

Recommandations

Les recommandations émises s'appuient sur le fait qu'il faut d'abord consolider la base de la chaîne agricole afin de pouvoir assurer la viabilité de l'agriculture du Québec.

GESTION DES TERRES AGRICOLES ADAPTÉE AUX CONTEXTES RÉGIONAUX

- **Revoir la Loi sur la Protection du Territoire Agricole (LTPA) pour l'adapter au contexte humain et physiographique des régions.**

L'application uniforme de cette loi à l'échelle du Québec témoigne d'un manque de connaissance des contextes régionaux. Les contraintes actuelles nuisent au développement rural en région périphérique et par le fait même à l'utilisation du plein potentiel agro-forestier. Une révision de cette loi pourrait :

- Permettre, en raison de la nature de leurs activités, à des entreprises agroalimentaires qui ne se situent pas à l'intérieur des limites de la zone agricole d'avoir tout de même accès aux subventions étatiques.
- Permettre le morcellement de grandes superficies afin de favoriser l'acquisition de terres pour le développement de l'agriculture à taille humaine, l'agriculture biologique et l'agriculture de loisir.
- Permettre l'établissement humain non associé à des activités agricoles sur les territoires zonés comme agricoles mais qui n'ont en réalité aucun potentiel pour des raisons d'ordre pédogénique ou topographique.

UN REVENU DÉCENT POUR CEUX ET CELLES QUI NOUS NOURISSENT

- **Des revenus équitables pour les producteurs québécois.**

« *La personne humaine est la pierre de tout développement durable dans le domaine de l'agriculture...* » Comité Sénatorial permanent de l'agriculture et des pêches, 1993

Il importe donc d'assortir les étapes menant à la production d'un produit alimentaire d'une rémunération correspondant à l'importance de l'effort fourni. Ce qui implique qu'il faut revoir les proportions de gains des entreprises de distribution et de transformation par rapport au coût total du produit afin que :

- Les producteurs (trices) puissent avoir un revenu suffisant pour faire vivre leur famille et réinvestir dans l'entreprise.

SOUTENIR FINANCIÈREMENT L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET DIVERSIFIÉE

- **Subventionner de façon structurante l'agriculture biologique, l'agriculture à taille humaine et l'agriculture diversifiée.**

Actuellement, les aides financières sont fonctions de la taille de l'entreprise et du rendement et les petits n'y trouvent pas leur compte. Bien sur, la politique de la ruralité propose d'investir 12 M\$ sur 7 ans pour les mesures novatrices en agroalimentaire et pour la mise en valeur de potentiel régionaux, mais répartis en plus de 1000 municipalités... cela fait bien peu. Nous désirons que notre capital collectif soit investi pour développer une agriculture de proximité et diversifiée qui repose sur des pratiques respectueuses de la terre afin de :

- Occuper le territoire,
- Nourrir sainement les gens d'ici et
- Assurer la pérennité des ressources que sont l'eau et la terre.

DÉCENTRALISER LA DISTRIBUTION DES PRODUITS

- **Réinstaurer des centres de distribution en région périphérique**, afin que les produits agroalimentaires constituant la base de notre alimentation (p.ex : lait et pommes de terres) n'aient pas à faire le voyage jusqu'aux grands centres pour ensuite revenir à leur site initial de production. Actuellement, nous payons collectivement ces pressions sur les infrastructures routières et sur l'environnement (gaz à effet de serre).
 - Limiter la production de gaz à effet de serre.
 - Minimiser la pression sur les réseaux routiers.
 - Créer de nouveaux emplois en région.
 - Inciter à la consommation locale pour dynamiser l'économie régionale et son occupation du territoire.

METTRE EN MARCHÉ

- **Soutenir la mise en place de marchés hebdomadaires estivaux** en région. Ils pourraient être sur une base permanente dans les grandes villes des régions et sur une base itinérante dans les petites villes (chaque jour de la semaine un village différent). Contribuant ainsi à :
 - Rapprocher le producteur du consommateur.
 - Offrir un lieu de mise en marché pour les producteurs régionaux.
 - Inciter l'achat local favorisant la production locale et le maintien d'une demande de produits régionaux.
 - Créer un lieu de rassemblement de la communauté et favoriser une plus grande cohésion sociale.
 - Favoriser la connaissance de la diversité des produits régionaux.
 - Dynamiser l'agrotourisme et inciter le touriste à dépenser localement.

CONCLUSION

Comment penser ensemble l'avenir de l'agriculture du Québec ? Comment harmoniser les ambitions économiques de l'agrobusiness avec les besoins des québécoisEs qui sont de se nourrir sainement à prix abordable, par des produits cultivés et transformés à proximité de chez-eux, dans le respect de l'homme et de la terre qui les nourrit ?

Cela est possible en adaptant la gestion des territoires agricoles aux contextes régionaux, en assurant des revenus décents pour les producteurs, en soutenant financièrement la production à taille humaine, en décentralisant la distribution des produits alimentaires de base et enfin, en soutenant la mise en marché des produits locaux par la mise sur pied de marchés estivaux.

Il est temps de réhumaniser l'agriculture, de redonner une place à l'agriculture à taille humaine, à l'agriculture diversifiée et à l'agriculture à valeur ajoutée. Celles qui permettent de nourrir les gens d'ici, qui permettent d'occuper le territoire et de dynamiser les régions. L'agriculture qui façonne le paysage et le rend attrayant pour le touriste et pour le local, celle qui rend le rang vivant et offre un emploi valorisant à ceux qui désirent vivre de la terre. Le Québec pourrait, s'il le désire, devenir un modèle pour l'extérieur avec une agriculture à deux pôles : une orientée vers les marchés extérieurs et l'autre pour sa population.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLARD, M-A, 2006. Page consultée le 20 mars 2007, **Enquête sur la santé psychologique des producteurs du Québec**, [en ligne],
URL : http://www.coopfed.qc.ca/medias/publications/rapport_detresse_01-09-06.pdf, 89 p.

BERUBE, S. 2006. page consultée le 22 mars 2007, **Les agriculteurs québécois tardent à se convertir au biologique**, [en ligne], URL : <http://www.cyberpresse.ca/article/>

MORNEAU, C., 1998. **Document de synthèse, Cartographie des friches**, Direction du MAPAQ, 12 p.

STATISTIQUES CANADA, 1996 et 2001. **Recensement agricole**, Quelques données régionales.

Sites Web

Equiterre
www.equiterre.com

Solidarité rurale du Québec
www.solidarite-rurale.qc.ca